

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

**ELVEN (Morbihan),
La Lande de Lescaut**

sous la direction de

Valérie Le Gall

Inrap Grand Ouest
Août 2012

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
56053

Nr site
-

Entité archéologique
-

Arrêté de prescription
SRA 2011-091
et 2011-151

Code Inrap
DA05044501

**ELVEN (Morbihan),
La Lande de Lescaut**

sous la direction de

Valérie Le Gall

avec les contributions de

**Véronique Chaigne
Philippe Boulinguez
Vincent Pommier
Julie Conan**

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737 – 35 577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. : 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Août 2012

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

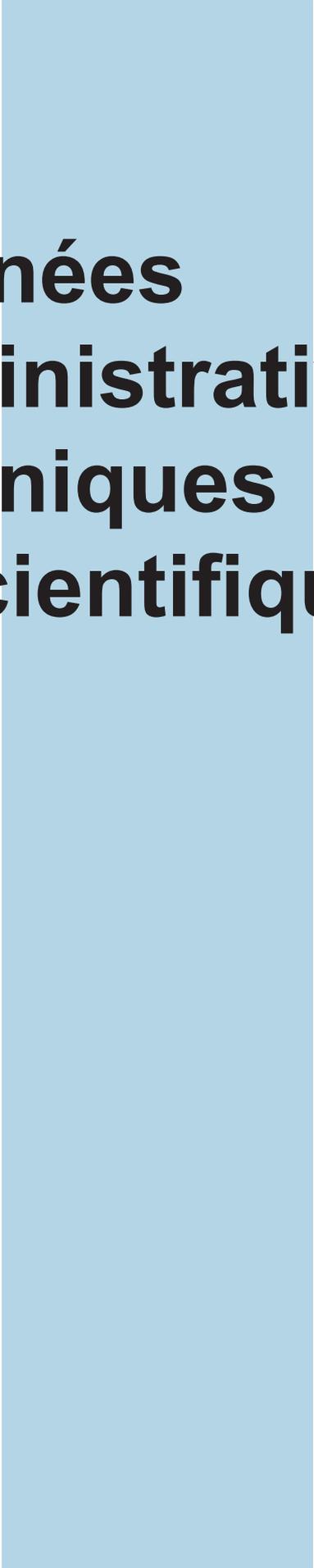
7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thesaurus
9	Intervenants
10	Localisation de l'opération
11	Notice scientifique
11	Etat du site
12	Arrêté de prescription
16	Arrêté de désignation du responsable scientifique

Résultats

21	1.	Le cadre de l'opération
21	1.1	Circonstances de l'intervention
21	1.2	Moyens mis en oeuvre et méthodologie
23	1.3	Contexte géographique et géologique
25	1.4	Contexte archéologique
29	2.	Présentation des données archéologiques
29	2.1	Les fossés
30	2.2	Les haies
30	2.3	Les trous de poteaux
30	2.4	Les fosses
31	3.	Conclusion
33	4.	Bibliographie

Inventaires

37	Inventaire n°1 : Inventaire des tranchées positives
38	Inventaire n°2 : Inventaire des faits archéologiques
40	Table des illustrations



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région : Bretagne

Département : Morbihan (56)

Commune : Elven

Lieu-dit ou adresse : La Lande de Lescaut

Codes

Code INSEE : 56053

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système référence Lambert 93 (centre)

X : 137462

Y : 2347673

Z : 128 à 142 m NGF

Références cadastrales

Années : 1939

Section(s) : G

Parcelle(s) : 15, 16, 17, 18, 21, 22, 30, 31, 32, 43, 546, 547, 549, 552, 553, 563, 582, 583

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

NC

Propriétaire du terrain

Commune de Elven

Références de l'opération**Numéro de l'arrêté de prescription**

2011-151 modifiant l'arrêté 2011-091

Numéro de l'arrêté de désignation

du responsable : 2012-133

Numéro Inrap de l'opération : DA 05 044 501

Maître d'ouvrage des travaux :

Commune de Elven

Nature de l'aménagement

Parc d'activité

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Valérie Le Gall, INRAP

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest

37, rue du Bignon

CS 67737

35 577 Cesson-Sévigné Cedex

Dates d'intervention sur le terrain

Du 20/08/2012 au 03/09/2012

Post-fouille

Du 10/09/2012 au 25/09/2012

Surfaces**Emprise prescrite**

117 265 m²

Emprise diagnostiquée

98 748 m²

Emprise des sondages

6121 m²

Ratio

6,2%

Mots Clefs des Thesaurus

Chronologie

- Paléolithique
 - inférieur
 - moyen
 - supérieur
- Mésolithique et thique
- Néolithique
 - inférieur
 - moyen
 - supérieur
- Protohistoire
- Chalcolithique
- âge du Bronze
 - ancien
 - moyen
 - récent
- âge du Fer
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes
 - Époque contemporaine
 - Ère industrielle

Épipaléoli-

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile (atelier)
- Atelier
- ...

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- ...

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Yves Roumégou, SRA	Conservateur du patrimoine	Mise en place et suivi de l'opération
Christian Cribellier, SRA	Conservateur du patrimoine	Mise en place et suivi de l'opération,
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Valérie Le Gall, Inrap	Assistante d'étude	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christine Boujot, SRA	Conservateur du patrimoine	Suivi de l'opération
Christian Cribellier, SRA	Conservateur du patrimoine	Mise en place et suivi de l'opération,
Thomas Arnoux, Inrap Bretagne	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération

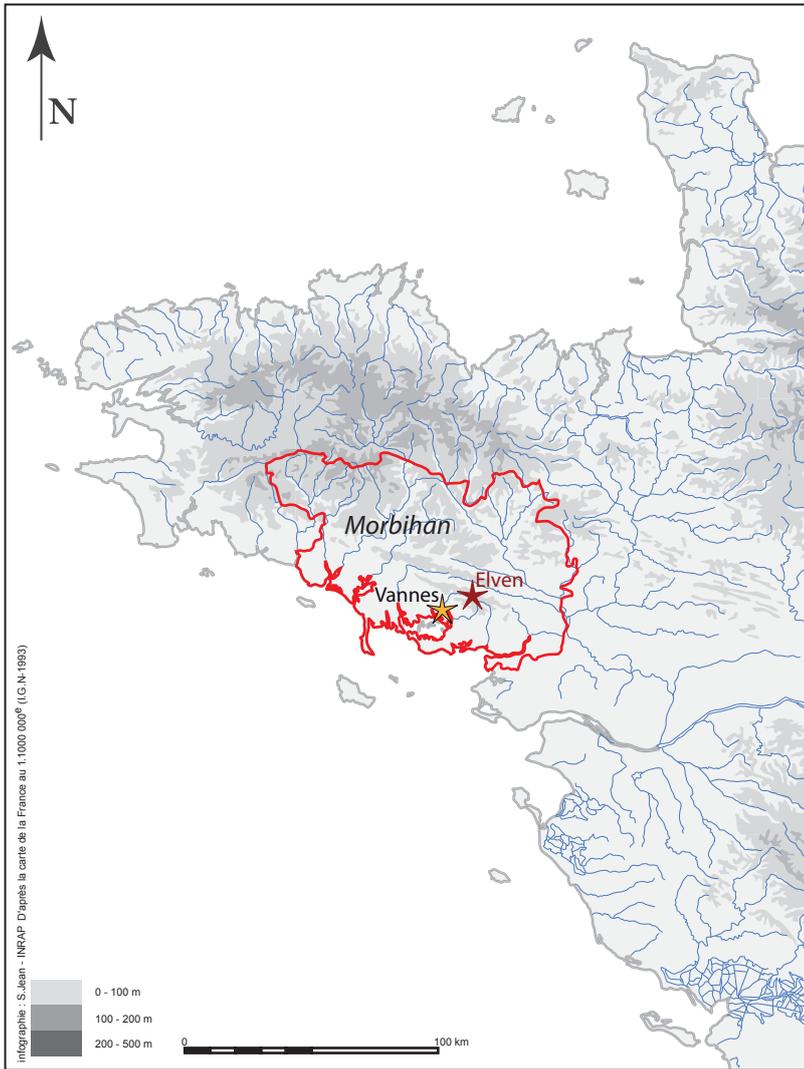
Équipe de fouille

Valérie Le Gall, Inrap	Assistante d'étude	Responsable scientifique
Véronique Chaigne, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Topographie
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Topographie

Équipe de post-fouille

Valérie Le Gall, Inrap	Assistante d'étude	Responsable scientifique, DAO
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Topographie
Julie Conan, Inrap	Assistante d'étude	PAO, DAO

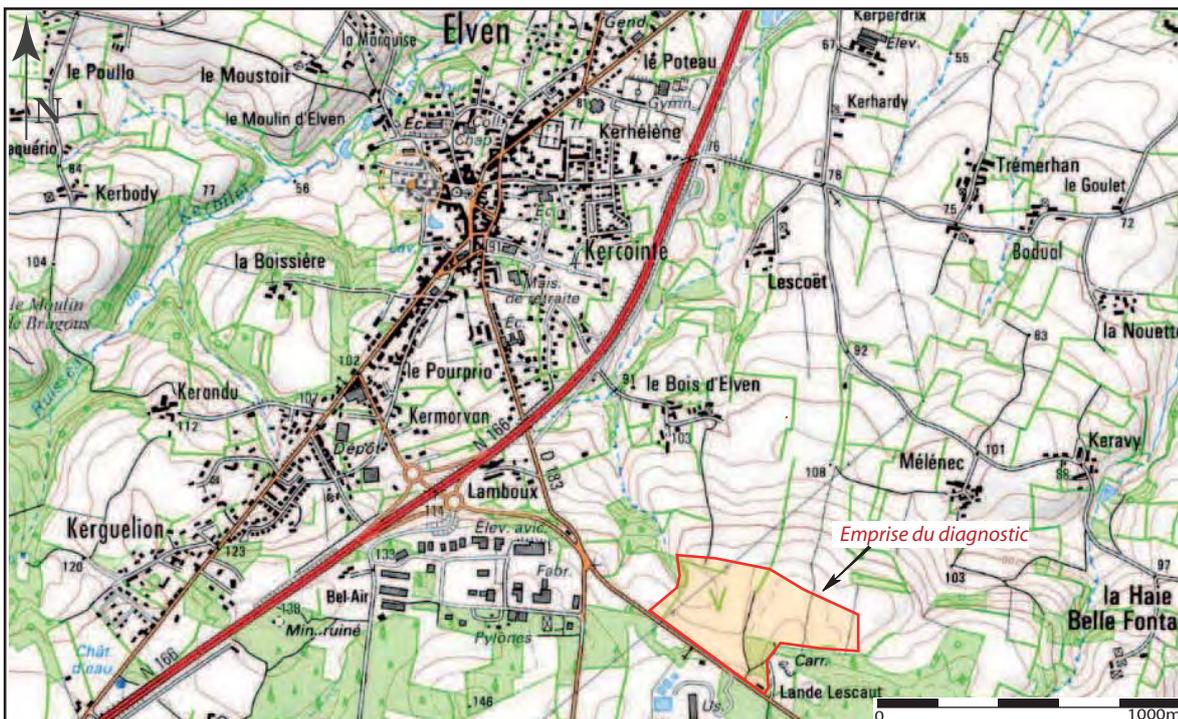
Localisation de l'opération



Bretagne
Morbihan
Elven - La Lande Lescaut

Section(s) et parcelle(s):
 G / 15, 16, 17, 18, 21, 22, 30, 31, 32, 43, 546, 547,
 549, 552, 553, 563, 582, 583

Coord. Lambert II étendu :
 X : 137462
 Y : 2347673
 Z : 128 à 142 m. NGF



Echelle 1:25000 © IGN, Géoportail

Fig 1 : Localisation du diagnostic à différentes échelles

Notice scientifique

Le projet d'aménagement d'une zone artisanale au lieu dit La Lande de Lescaut sur la commune d'Elven (56) a donné lieu à la prescription d'un diagnostic archéologique de la part du SRA. Ce diagnostic, effectué sur une surface de 98748 m², s'est révélé négatif, hormis la présence d'anciens fossés parcellaires repérés sur le cadastre napoléoniens et sur le cadastre actuel.

État du site

Les structures apparaissent directement sous la terre végétale actuelle, à une profondeur variant de 20 à 30 cm.

La partie sud de l'emprise du diagnostic est formée par un filon granitique apparaissant à une profondeur moyenne de 30cm sous le niveau actuel du terrain.

Les tranchées de sondage ont été rebouchées à la pelle mécanique à l'issue de l'opération.

Arrêté de prescription



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

DA05044501

REÇU LE
4-192
01 AOUT 2011

Rennes, le 25 JUIL. 2011 I.N.R.A.P. G.O.

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Yves ROUMÉGOUX
Poste : 02 99 84 59 00
yves.roumegoux@culture.fr

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Elven, (56)
Ref : arrêté n° 2011-151
PJ : l'arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur le Maire
service de l'urbanisme
place de Verdun
BP 9
56250 Elven.

le Préfet de région,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,

François Erlenbach



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

REÇU LE
4192
01 AOUT 2011
I.N.R.A.P. G.O.

**ARRETE n° 2011-151 modifiant l'arrêté n° 2011-091 du 21 avril 2011
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive,

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBAACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature paru au recueil des actes administratifs n° 347 du 25 mars 2011,

VU, la saisine par courrier en date du 12 avril 2011 par la Mairie d'Elven demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain situé à ELVEN (56) - Parc d'Activités communal des Landes de Lescaut reçue le 14 avril 2011 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

VU l'arrêté n° 2011-091 du 21 avril 2011 portant prescription de diagnostic archéologique,

VU la demande de modification de l'emprise en date du 7 juillet 2011 reçue le 18 juillet 2011 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie et des pièces complémentaires reçues par courriel en date du 25 juillet 2011,

CONSIDERANT que, en raison de leur ampleur et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : l'arrêté n° 2011-091 est modifié comme suit :

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : ELVEN

Lieu-dit : Landes de Lescaut – Parc d'activités communal des Landes de Lescaut

Cadastre : section : G
parcelles : G15p, G16, G17, G18p, G21p, G22p, G30p, G31p, G32p, G43p, G546p,
G547p, G549p, G552, G553p, G563p, G582, G583p.

le reste de l'arrêté est inchangé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Mairie d'Elven, au service départemental d'archéologie du Morbihan et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 25 JUIL. 2014

le Préfet de région,
par dérogation,
le directeur régional des affaires culturelles,



François Erlenbach

destinataires : mairie d'Elven
INRAP
copie à : préfecture du Morbihan



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2011-151**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

région :	Bretagne
département :	Morbihan
commune :	ELVEN
Lieu-dit :	Landes de Lescaut – Parc d'activités communal des Landes de Lescaut
Cadastre :	section : G parcelles : G15p, G16, G17, G18p, G21p, G22p, G30p, G31p, G32p, G43p, G546p, G547p, G549p, G552, G553p, G563p, G582, G583p.
propriétaire :	Mairie d'Elven
pétitionnaire :	Mairie d'Elven

Emprise du diagnostic archéologique : 117.265 m²

Principes méthodologiques :

Le diagnostic archéologique sera réalisé sous forme de tranchées de sondage, couvrant au minimum 5% de la superficie des travaux. Les tranchées pourront être multipliées ou élargies sous forme de fenêtres en tant que de besoin, en fonction de la nature et de la densité des vestiges mis au jour. Les comblements des fosses, fossés et ensembles clos devront être testés afin d'en appréhender la nature.

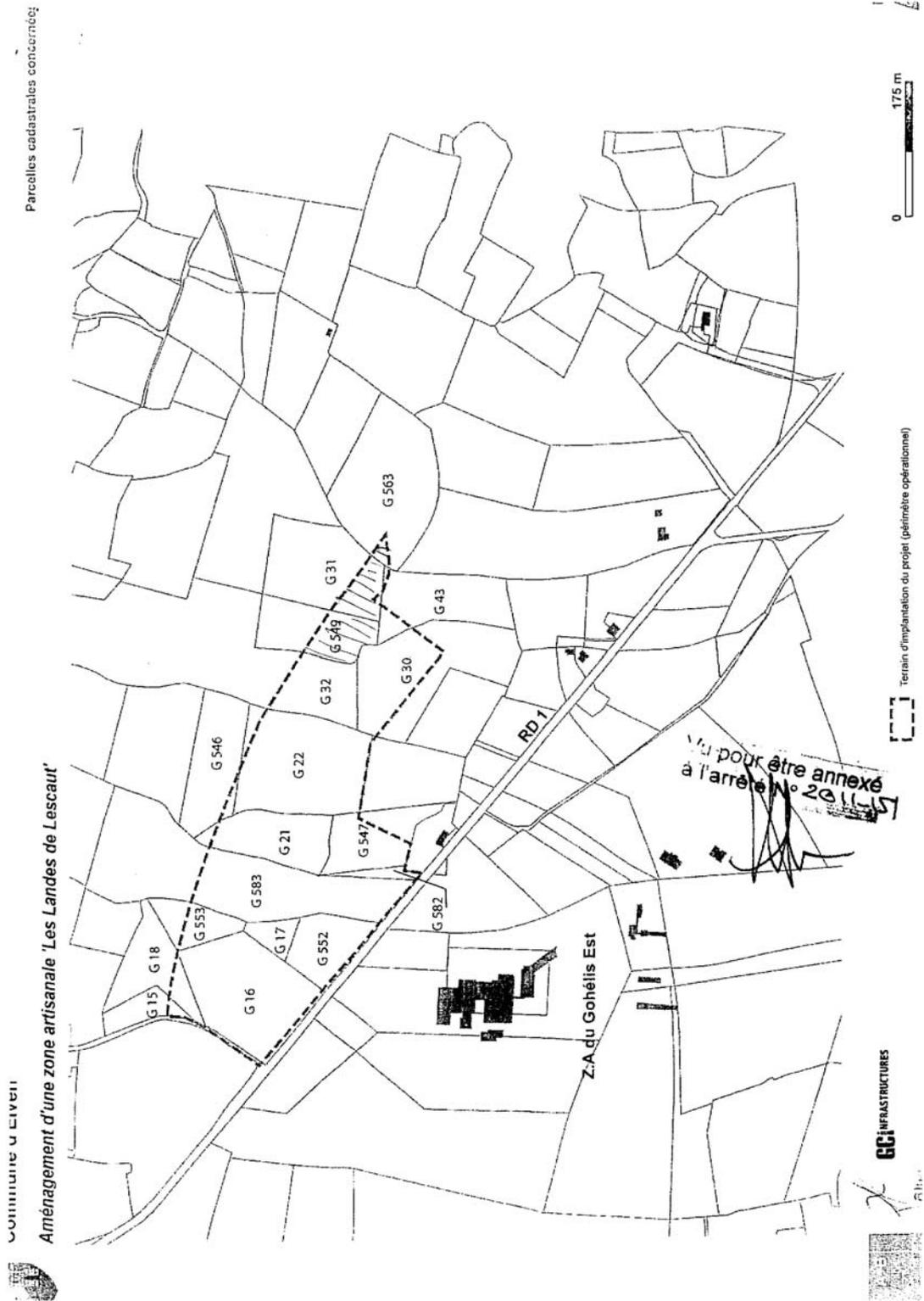
Objectifs :

Le diagnostic a pour but d'identifier et de caractériser les structures mises au jour (amplitude des profondeurs, état de conservation des vestiges, connections et chronologie relative des réseaux fossoyés) et de repérer d'éventuels vestiges archéologiques non répertoriés, susceptibles d'être détruits par le présent aménagement.

Fait à Rennes, le 25 JUL. 2011

le Préfet de région,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,

François Erlenbach



IV REFERENCES CADASTRALES

Les parcelles concernées par le projet d'aménagement sont les suivantes:

Parcelle	Surface	Emprise concernée	Propriétaire
G 15	3360	573	Commune
G 16	18775	18775	Commune
G 17	2275	2275	Commune
G 18	8220	1717	Commune
G 21	9860	9348	Commune
G 22	21232	20050	Commune
G 30	20050	9603	Lorgeoux
G 31	15352	3838	Le Bourbasquet
G 32	48151	8016	Gain Louis
G 43	11520	1735	Guimarho
G 546	10804	733	Commune
G 547	8834	6700	Commune
G 549	9308	4654	Gain Louis
G 552	7345	7345	Commune
G 553	4870	2318	Commune
G 563	21500	790	Amouroux
G 582	1174	1174	Commune
G 583	33946	17621	Commune

Le projet modifié couvre une emprise totale de 11, 7265 ha

Les espaces boisés non aménagés représentent quant à eux 0,5 ha

Le projet d'aménagement porte donc sur une surface de 11,2265 ha

Vu pour être annexé
à l'arrêté N° 2011-151



Arrêté de désignation



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

REÇU LE
26 JUIL 2012
I.N.R.A.P. G.O.

Arrêté n° 2012-133 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2012-115

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2012-115 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Elven - P.A. communal des Landes de Lescaut (56) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Mademoiselle Valérie LE GALL - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2012-115 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Elven.

Fait à Rennes, le 20 juillet 2012

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles

Le Conservateur Régional
de l'Archéologie

Stéphane DESCHAMPS

destinataires : INRAP
V. Le Gall
copie à : mairie de Elven

II. Résultats

1. Le cadre de l'opération

1.1 Circonstances de l'intervention

Le projet de création d'une zone artisanale sur la commune d'Elven (56), au lieu dit La Lande de Lescaut, a donné lieu à la prescription d'un diagnostic archéologique de la part du service régional d'archéologie. L'objectif étant d'identifier la présence d'éventuels vestiges archéologiques dans l'emprise du projet.

1.2 Moyens mis en œuvre et méthodologie

Le projet initial de la zone artisanale couvre une superficie de 117 265 m². Cependant, avant l'intervention des archéologues, plusieurs parcelles ont été exclues du projet (G31, G43, G549, G563), réduisant la surface à diagnostiquer à 106 548 m²

D'autre part, la parcelle G15 étant encore boisée au moment de l'intervention, celle-ci n'a pas pu être sondée. Enfin la surface diagnostiquée a également été réduite par la présence d'un chemin dans la parcelle G583, d'une ligne électrique aérienne passant au dessus des parcelles G16 et G18, et de plusieurs haies devant être préservées dans le projet d'aménagement.

Cet ensemble de contraintes réduit ainsi la zone diagnostiquée à 98748 m²

Le diagnostic archéologique a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique de 20 T. équipé d'un godet de curage lisse de 3 m de largeur. 106 tranchées de sondages ont ainsi pu être effectuées, elles ont été disposées dans le sens de la pente selon une orientation nord sud ou est ouest. Les sondages effectués ont une longueur moyenne de 19 m et sont espacés de 19 m. Les lignes disposées en quinconce sont distantes de 20m. Exception faite des parcelles G 582, G547, G30 et G22 (dans sa partie sud), qui était en cours de déboisement au moment du diagnostic ; où il a fallu s'adapter aux contraintes du terrain et à la présence de nombreuses souches. La surface décapée atteint 6121 m², ce sont donc 6,2 % de l'emprise qui ont pu être étudiés. A l'issue de l'opération, l'ensemble des tranchées a été rebouché.

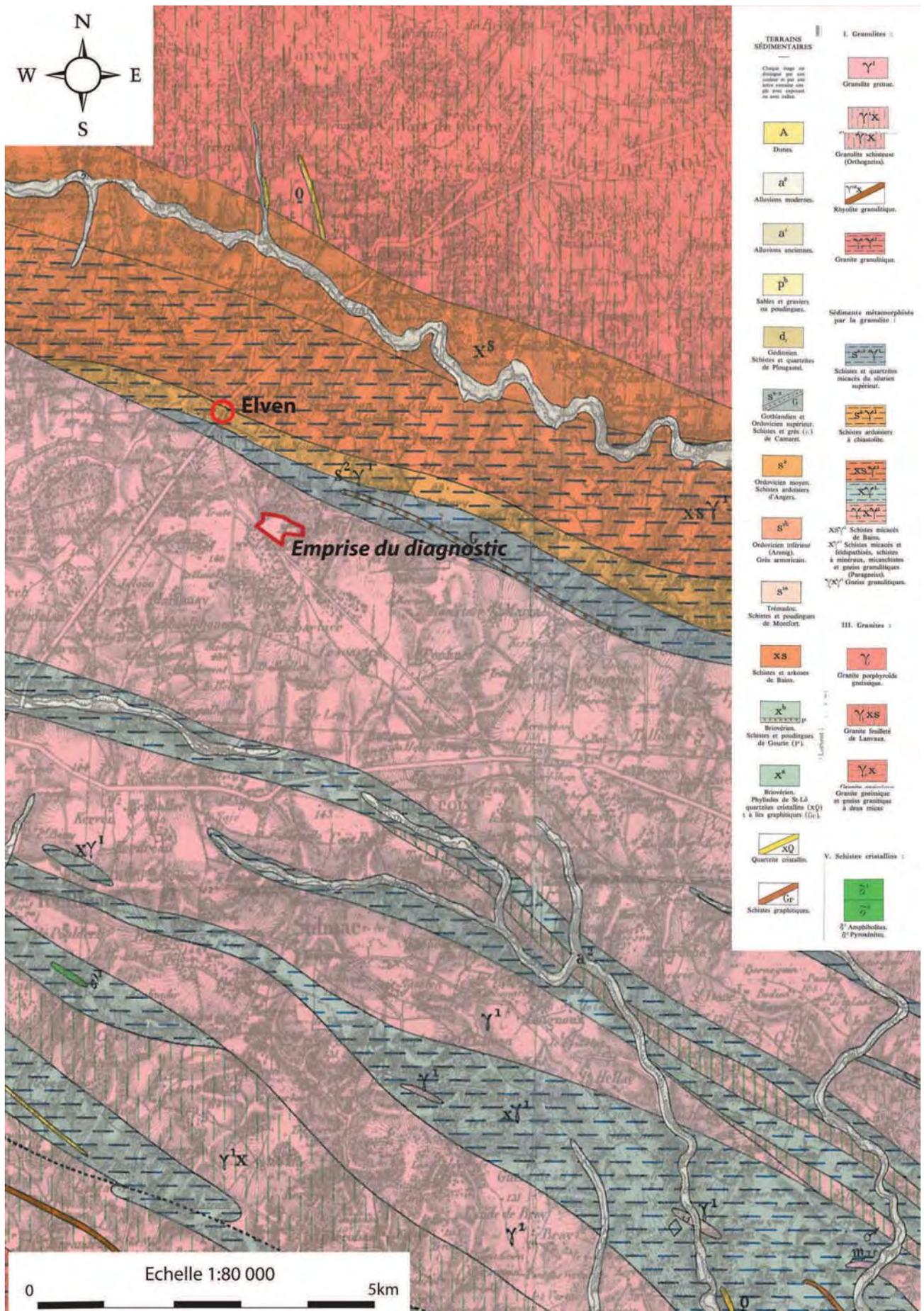


Fig 3 : Extrait de la carte géologique de Vannes © BRGM (J. Conan, inrap)

1. 3 Contexte géographique et géologique

Situé dans le département du Morbihan, le projet est localisé au sud est de l'agglomération d'Elven le long de la départementale 1.

Topographiquement le site appartient à un ensemble plus large nommé Les Landes de Lanvaux, il s'agit d'une crête constituée d'une bande de granite large de 3 à 5 km.

L'ensemble est parcouru par de nombreux cours d'eau dont un affluent de l'Arz situé au nord de la zone diagnostiquée.

L'altitude du site varie de 128m dans sa partie basse (parcelle G18) à 142m à l'est (parcelle G22, G30) ; les pentes sont orientées sud nord et est ouest.

Dans les parties hautes du terrain, situées au sud de l'emprise, la couche végétale, épaisse en moyenne de 30 cm, repose directement sur un substrat composé de granite porphyroïde qui comprend de nombreuses diaclases ; le granite se décompose sous forme de parallélépipèdes de taille décimétrique à métrique.

Dans les parties plus basses, le substrat se compose d'arène recouvert d'un limon jaune beige arénacé plus ou moins argileux.

Cet horizon limoneux intermédiaire entre le substrat et la terre végétal est d'une épaisseur très variable, atteignant parfois les 60 cm. Il correspond à des terres qui ont migré depuis les point hauts et ont été bloquées par les haies perpendiculaires au sens de la pente.

Au moment de l'intervention, aucune des parcelles n'étaient cultivées, elles avaient un couvert végétal composé de friches récentes. Deux d'entre elle étaient recouverte de prairies (G22, G32), et cinq étaient boisées (G15, G582, G547, sud de G22, G30).

Le remembrement n'a pas été effectué sur la commune d'Elven, ce qui explique ce découpage en petites parcelles, formant un paysage de bocage ayant été très peu remanié par rapport au cadastre napoléonien.

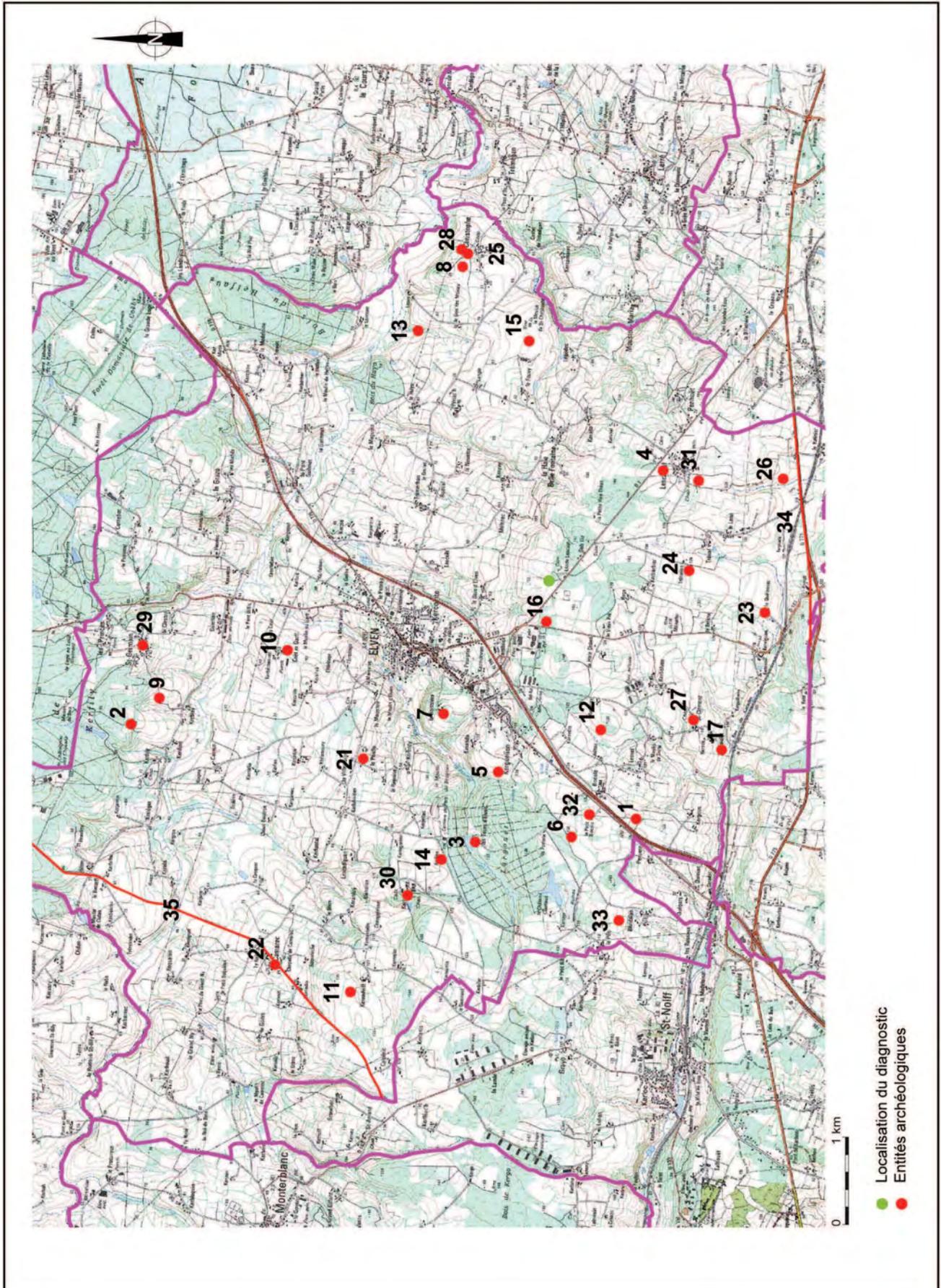


Fig 4 : Carte archéologique de la commune d'Elven © Ministère de la culture et de la communication

1. 4 Contexte archéologique

La carte archéologique recense 35 entités archéologiques sur l'ensemble du territoire de la commune d'Elven. Deux sites d'époque gallo-romaine ont été repérés à proximité de La Lande de Lescaut.

Au sud est du projet (cf. n°4 carte archéologique), un site gallo-romain est attesté par la présence de nombreux matériaux de construction (tegulae, briques ...), laissant penser à un habitat.

En 2011, un diagnostic réalisé par Eddy Roy (Inrap) a révélé la présence d'un ensemble gallo-romain comprenant un enclos quadrangulaire et des bâtiments au lieu dit la Haie Drean, situé à moins de 1 km au sud ouest de l'emprise des travaux (cf. n°16 carte archéologique).

L'existence de ces deux sites à proximité des parcelles diagnostiquées, pouvait laisser présager de la présence du même type de vestige à La Lande de Lescaut.

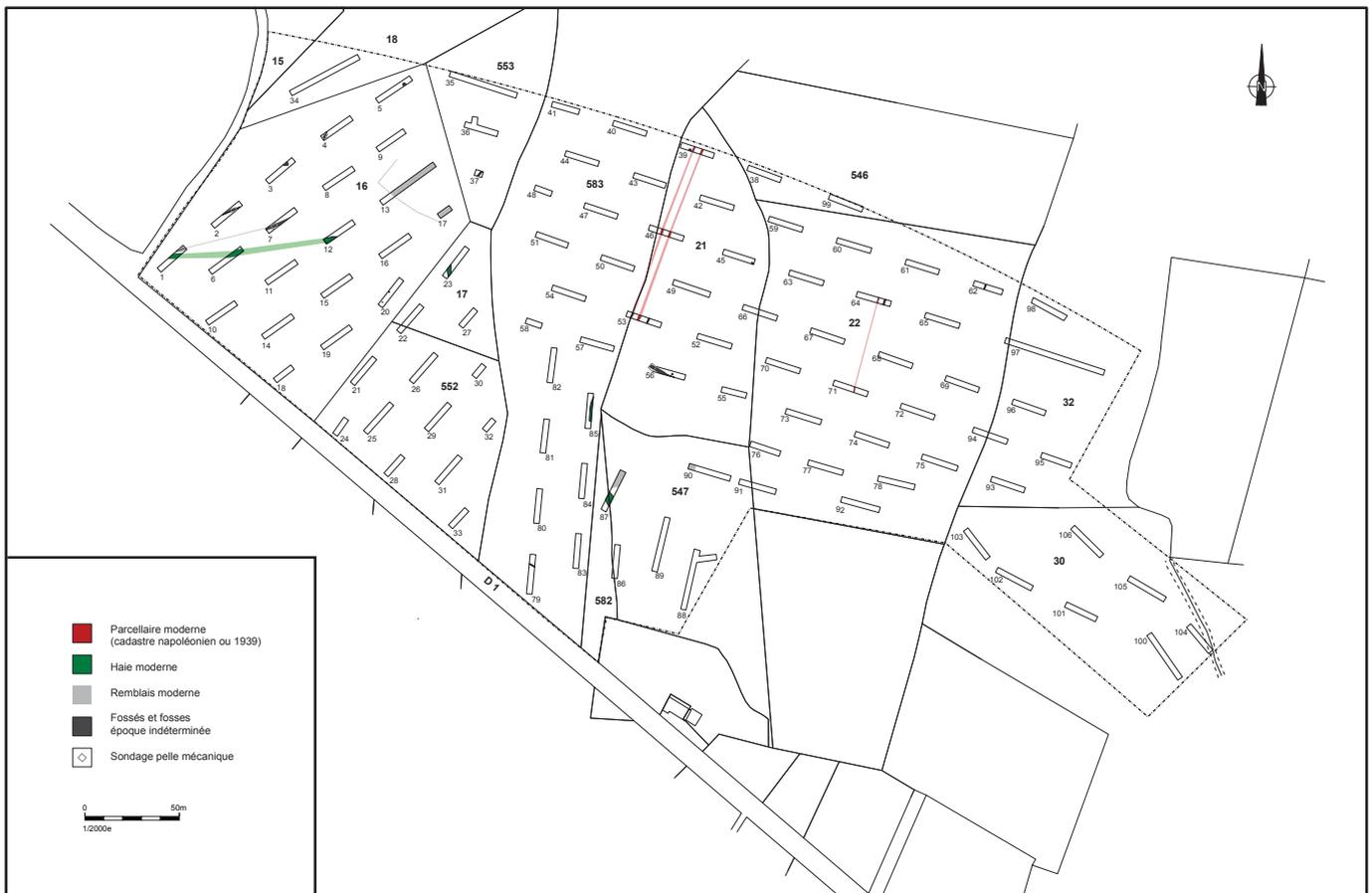


Fig. 5 : Plan général des vestiges mis au jour sur l'emprise du diagnostic

2. Présentation des données archéologiques

Le diagnostic a révélé la présence de 31 structures, comprenant 18 fossés, 6 haies, 5 fosses et 2 éventuels trous de poteaux (fig. 5). Aucune de ces structures n'a livré de mobilier archéologique.

Le diagnostic a également permis de localiser la présence de zones de remblais récent dans la partie nord est de la parcelle 16 (tranchées 13 et 17), et au nord de la parcelle 547 (tranchée 87 et 90).

2.1 Les fossés



Fig. 6 : Tranchée 39 - F1 et F2

Les sondages ont permis de mettre au jour 18 tronçons de fossés, certains de ces tronçons peuvent être reliés entre eux, ce qui réduit le nombre de fossé découvert à 12.

Certains d'entre eux correspondent aux limites du cadastre de 1939 qui ont aujourd'hui disparues, il s'agit notamment des fossés de parcellaire séparant les parcelles 583 et 21 que nous retrouvons dans les tranchées 39, 46 et 53 (fig.6).



Fig. 7 : Tranchée 2 - F1

D'autres correspondent aux anciennes limites présentes sur le cadastre napoléonien, les traces de fossés des tranchée 64 et 71 sont l'ancienne limite parcellaire qui divisait la parcelle 22 en deux terrains distincts.

Les autres fossés repérés n'ont pu être daté du fait de l'absence de tout mobilier archéologique.

Certains d'entre eux ont été sondés à l'aide d'une pelle mécanique.

La plupart présentait des profils très arasés (fig.7), où des comblements très perturbés (fig.8), ne permettant pas de comprendre leur fonction.



Fig. 8 : Tranchée 56 – F2

2.2 Les haies

Les haies découvertes au cours du diagnostic semblent toutes être récentes. Celles des tranchées 85 et 87 correspondent aux limites du cadastre de 1939.

La haie repérée dans les tranchées 1, 6, 12, et celle de la tranchée 23 se présentent sous forme d'un limon brun très foncé et aéré contenant des charbons de bois et parfois des racines. L'ensemble de ces éléments nous amène à conclure qu'il s'agit de haie détruite récemment.



Fig. 9 : Tranchée 20 - F2

2.3 Les trous de poteaux

La tranchée 20 a révélé la présence de deux petites structures de forme circulaire que nous avons numéroté F1 (au sud de la tranchée) et F2 (au centre). La fouille manuelle de F2 (fig.9) a révélé une faible profondeur (8 cm max.) et un comblement de limon argileux arenacé brun clair à jaune, très proche de l'encaissant. Il pourrait s'agir d'anomalies liées à la présence de la haie actuelle à proximité de la tranchée.



Fig. 10 : Tranchée 39 - F3

2.4 Les fosses

Cinq fosses ont été répertoriées, elles sont dispersées sur l'ensemble du diagnostic. Leur comblement est généralement proche de l'encaissant, aucune n'a révélé la présence de vestige archéologique permettant une datation (fig.10).

3. Conclusion

Le diagnostic effectué à Elven s'est révélé plutôt négatif, si ce n'est la présence de plusieurs fossés, dont certains interprétés comme parcellaires et quelques rares structures dont la datation n'a pu être déterminée.

Malgré, la présence de vestiges gallo-romains à proximité de l'emprise du projet, l'absence totale de mobilier archéologique sur l'ensemble du diagnostic nous amène à conclure qu'aucune installation humaine ancienne n'a eu lieu sur ce site.

4. Bibliographie

HENAFF (X.), ZAC «Le Gohélis», Elven, (Morbihan) : rapport de diagnostic, Cesson-Sévigné : Inrap GO , 2007, 4 p.

RAGUIN (E.), BARROIS (C.), WATERLOT (G.), Carte géologique de la France (1/80000), feuille n°89 Vannes, BRGM, 1974

ROY (E.), MILER (P.) collab., Un possible sanctuaire gallo-romain découvert lors du diagnostic archéologique effectué au niveau de la Z.A.C. «Le Gohélis» à Elven : rapport de diagnostic, Cesson-Sévigné : Inrap GO , 2010, 30 p.

III. Inventaires

Inventaire n°1 - Inventaire des tranchées positives

n° tranchée	niveau d'apparition des faits	nombre de faits	description des faits
1	0,30 m	2	1 fossé, 1 haie
2	0,40 m	1	1 fossé
3	0,50 m	1	1 fosse
4	0,30 m	1	1 fossé
5	0,30 m	1	1 fosse
6	0,30 m	1	1 haie
7	0,30 m	1	1 fossé
12	0,40 m	2	1 fosse, 1 haie
13	0,30 m	0	remblais récent
17	0,30 m	0	remblais récent
20	0,50 m	4	1 fosse, 3 trous de poteaux
23	0,30 m	1	1 haie
37	0,40 m	1	1 fossé
39	0,30 m	3	2 fossés, 1 fosse
45	0,35 m	1	1 fosse
46	0,35 m	2	2 fossés
53	0,20 m	3	3 fossés
56	0,25 m	1	1 fossé
62	0,40 m	1	1 fossé
64	0,30 m	2	2 fossés
71	0,30 m	1	1 fossé
79	0,20 m	1	1 fossé
85	0,25 m	1	1 haie
87	0,30 m	1	1 haie, remblais récent

Inventaire n°2 - Inventaire des faits archéologiques

n° de tranchée	n° de fait	description	remplissage	longueur	largeur	Prof.	datation	remarque
1	1	haie	limon brun foncé, aéré + blocs granite		2,70 m		Epoque Contemporaine	
	2	fossé	limon arénacé brun + blocs granite		0,60 m	0,02 m		
2	1	fossé	limon brun + blocs granite		0,60 m	0,05 m		
3	1	fosse	limon argileux brun gris + blocs granite		2,50 m.			
4	1	fossé	limon brun clair à jaune + cailloux		0,60 m	0,50		
5	1	fosse	limon brun clair à jaune + bloc granite		1,30 m			
6	1	haie	limon brun foncé, aéré + blocs granite		3 m		Epoque Contemporaine	
7	1	fossé (double ?)	limon argileux brun + cailloux		1,50 m	0,45		
12	1	haie	limon brun foncé, aéré + blocs granite		2,70 m		Epoque Contemporaine	
20	1	trou de poteau	limon argileux brun clair	0,40 m	0,40 m			
	2	trou de poteau	limon argileux arénacé brun clair + traces charbon	0,40 m	0,40 m	0,08		
23	1	haie	limon brun + blocs granite		2 m			
37	1	fossé	limon brun aéré + blocs granite		0,80 m			
39	1	fossé	limon argileux brun foncé + cailloux		1 m		Epoque Contemporaine	présent sur cadastre de 1939
	2	fossé	limon argileux brun foncé + cailloux		1 m		Epoque Contemporaine	présent sur cadastre de 1939
	3	fosse	limon brun + blocs granite	1,60 m	0,60 m			
45	1	fosse	limon argileux brun clair	1,50 m	1 m			
46	1	fossé	limon argileux brun foncé + cailloux		1,30 m		Epoque Contemporaine	présent sur cadastre de 1939
	2	fossé	limon argileux brun foncé + cailloux		1,10 m		Epoque Contemporaine	présent sur cadastre de 1939
53	1	fossé	limon brun + blocs granite		0,70 m			
	2	fossé	limon argileux brun foncé + cailloux		1 m		Epoque Contemporaine	présent sur cadastre de 1939
	3	fossé	limon argileux brun foncé + cailloux		1,50 m		Epoque Contemporaine	présent sur cadastre de 1939
56	1	fosse	limon argileux brun beige + charbons	0,80 m	0,80 m			
	2	fossé	limon argileux brun orangé + cailloux+charbon		1,25 m			

n° de tranchée	n° défaut	description	remplissage	longueur	largeur	Prof.	datation	remarque
62	1	fossé	limon argileux brun		0,70 m			
64	1	fossé	limon argileux brun		0,90 m		Epoque Contemporaine	présent sur le cadastre napoléonien
	2	fossé	limon argileux brun		0,80 m		Epoque Contemporaine	présent sur le cadastre napoléonien
71	1	fossé	limon argileux brun		1 m		Epoque Contemporaine	présent sur le cadastre napoléonien
79	1	fossé	limon argileux brun et limon argileux jaune		0,40	0,20		
85	1	haie	limon brun foncé		1 m		Epoque Contemporaine	
87	1	haie	limon argileux gris		4 m		Epoque Contemporaine	présent sur cadastre de 1939

Table des illustrations

Figure 1 : Localisation du diagnostic à différentes échelles

Figure 2 : Localisation du diagnostic sur le plan cadastral actuel (section G)

Figure 3 : Extrait de la carte géologique de Vannes

Figure 4 : Carte archéologique de la commune d'Elven

Figure 5 : Plan général des vestiges mis au jour sur l'emprise du diagnostic

Figure 6 : Tranchée 39-F1 et F2

Figure 7 : Tranchée 2-F1

Figure 8 : Tranchée 56-F2

Figure 9 : Tranchée 20 - F2

Figure 10 : Tranchée 39 - F3

Chronologie

Epoque
contemporaine

Elven , La Lande de Lescaut

Sujets et thèmes

Fossé parcellaire

Le projet d'aménagement d'une zone artisanale au lieu dit la Lande de Lescaut sur la commune d'Elven (56) a donné lieu à la prescription d'un diagnostic archéologique de la part du SRA. Ce diagnostic, effectué sur une surface de 98748 m² s'est révélé négatif, hormis la présence d'anciens fossés parcellaires repérés sur le cadastre napoléonien et sur le cadastre actuel.

Inrap

Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737 – 35 577 Cesson-
Sévigné cedex
Tél. :02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr